<u>Imprimer</u> Fermer

Demande d'aide

De: **Denis Poitras** (poitrasdenis@gmail.com)

Envoyé: 8 avril 2016 01:43:50

À:

Bonjour,

Comme vous le savez sans doute, avant le 17 juillet 2013 où Revenu-Québec m'a mis en faillite, j'étais avocat et je défendais principalement des personnes arrêtées dans des manifestations et des personnes souvent démunies et ayant différents problèmes avec la justice.

Que ce soit des personnes étudiantes, écologistes, autochtones, luttant pour la défense du droit des animaux ou contre la brutalité policière, votre organisme m'a très souvent appuyé.

En vertu de la loi, quand un avocat est en faillite, il perd immédiatement son droit de pratique.

Habituellement, une première faillite prend 9 mois à se régler mais cela a pris deux ans et demi dans mon cas car j'ai eu plusieurs problèmes de santé. Une immense campagne de financement a eu lieu suite à ma faillite et cela m'a permis de vivre et de conserver mon bureau ainsi que de parvenir à un règlement avec Revenu-Québec.

Donc, depuis la fin du mois de janvier, je suis libéré de ma faillite et je peux donc faire une demande de réinscription au Barreau du Québec pour retrouver mon droit de pratique.

Cependant, j'ai besoin de votre aide, une dernière fois j'espère, pour cette réinscription car il ne reste de plus d'argent dans le fond de la campagne d'aide suite à ma faillite.

En effet, les couts de réinscription au Barreau sont les suivants :

Frais d'ouverture de dossier incluant TPS et TVQ: 1034,78 \$

Frais de séance incluant TPS et TVQ: 402,41\$

Cotisations annuelles incluant TPS et TVQ: 3 094,52 \$

Pour un total de 4531,71 \$.

Si jamais le Barreau refuserait ma réintégration, les cotisations annuelles seront remboursées.

Si le Barreau accepte ma réintégration, il pourrait m'obliger également à faire les cours de formation continue que j'aurais dû faire pendant ma radiation, ce qui représente une somme d'environ 1200,00 \$

De plus, une somme de 1000 \$ est à prévoir pour l'achat de livres de base.

Au total, je pourrais avoir à dépenser 6700 \$ environ pour retrouver mon droit de pratique.

En conséquence, je vous demande donc de m'aider pour obtenir cette somme, à la mesure de vos moyens bien entendu. Si je suis réintégré, je serai disposé à vous fournir des services juridiques pour un montant équivalent, que ce soit pour des pour poursuites et/ou pour l'analyse de vos statuts et règlements et/ou pour de la formation.

Je vous demande de me faire parvenir vos chèques à mon adresse au 6311, rue St-Denis, Montréal H2S 2R8, mais payable à l'ordre du « Comité permanent de soutien aux manifestants ».

En vous remerciant, encore une fois, de votre solidarité.

Denis Poitras 6311, rue St-Denis Montréal, Qc H2S S2R8

1 sur 2 2016-04-08 07:22

Télécopie: 514-289-1729 Cellulaire: 514-464-9995 poitrasdenis@gmail.com

2 sur 2 2016-04-08 07:22